



Travailler au canada pendant mes congés sans solde?

Par **carou**, le **30/09/2010** à **10:27**

Bonjour,
Je suis nouveau sur ce site.
Je suis actuellement en CDI depuis plus de 2 ans dans ma société et je compte poser 4 mois de congés sans solde, pour aller au Canada durant cette période.
Je souhaiterai savoir si je pouvais travailler au Canada durant ma période de conger sans solde ?
Je souhaiterai savoir aussi si je peux percevoir des aides (financières) ou autres prestations car je ne sais pas trop par ou commencer mes recherches..
Merci d'avance pour vos réponses.
cordialement

Par **mimi493**, le **30/09/2010** à **21:19**

Lors d'un congé sans solde, le contrat de travail persiste.
Sans compter qu'on ne travaille pas comme ça au Canada, il faut avoir un permis de travail et donc faire les démarches AVANT de partir.
Quant à avoir des aides alors que vous avez un emploi et que vous quittez le sol français, vous rêvez un peu.